

• (2.50 p.m.)

J'espère que le ministre examinera les propositions qui ont été faites afin de voir s'il y a une solution au problème des permis dans cette industrie. Je trouve discriminatoire et injuste que le fait de posséder un bateau donne à un pêcheur le droit de pêcher, et que l'avantage de posséder un bateau dépend de la richesse d'un individu; cette disposition fera finalement disparaître de nombreux pêcheurs privés qui n'ont pas les mêmes ressources financières que les entreprises de pêche. Certes, cette industrie et celles qui lui sont connexes, comme les entrepôts frigorifiques, les fournisseurs et les conserveries, ne devraient pas être bouleversées davantage. Le malaise qui existe dans cette industrie doit être réglé, afin qu'elle soit efficace pour le compte de tous les Canadiens.

Il convient de signaler, je crois, que le ministre d'une part restreint le nombre des navires de pêche au saumon en diminuant le nombre des permis mais, d'autre part, en vertu d'un projet récent, un montant de 4.4 millions serait dépensé pour la construction de navires, la formation et le recyclage des pêcheurs indiens. Cette mesure est destinée à les encourager à s'engager dans l'industrie de la pêche au saumon. On ne prétend pas que ce n'est pas une excellente chose. Ces autochtones ont certainement besoin d'aide pour se lancer dans cette industrie, mais certains en seront irrités, à cause de l'anomalie qui existe puisque le nombre de permis sera, d'une part, réduit et, d'autre part, augmenté.

Un dernier point. Il semble fort étrange que les offices de commercialisation du poisson frais ne relèvent pas du ministère des Pêcheries. D'après mon expérience, les divers offices de commercialisation agricole servent, dans bien des cas, à protéger les produits qu'ils sont censés commercialiser. J'espère que bientôt les offices de commercialisation du poisson frais pourront relever du ministre des Pêcheries. J'espère aussi que cela ne tardera pas, pour le plus grand bien de l'ensemble des pêcheries. Le ministre devrait peut-être examiner toute la question et réfléchir mûrement aux règlements proposés pour les permis.

**M. Goode:** Monsieur le président, depuis dix ans, les ministres des Pêcheries sont des députés des provinces de l'Est. Même s'ils sont compétents, les pêcheurs de la côte ouest estiment qu'ils ne comprennent pas entièrement les problèmes de la Colombie-Britannique. De fait, bien des pêcheurs du Pacifique

[M. Rose.]

ont fait remarquer que la dernière ère de collaboration marquée, entre eux et le gouvernement fédéral, fut celle de Jimmy Sinclair, de Coast Capilano, aujourd'hui Capilano. Sans aucun doute, Jimmy fut un ministre des Pêcheries remarquable. Il fit avancer l'industrie par des mesures législatives progressistes. (*Applaudissements*)

Par coïncidence, l'actuel ministre des Pêcheries représente aussi la même circonscription. Chez les députés, il est en train de se faire une réputation d'homme qui collabore, qui a des idées progressistes et qui ne craint pas de présenter des mesures législatives. Autre coïncidence: les pêcheurs et l'industrie de la pêche, du temps de Jimmy Sinclair, étaient représentés dans le delta de Burnaby-Richmond par un député du nom de Tom Goode. Je ne voudrais pas qu'on adopte des mesures législatives avantageuses pour la Colombie-Britannique seulement et je ne prétends pas que les pêcheries se développent seulement lorsqu'un député de Capilano est ministre, que le député du delta de Burnaby-Richmond siège du côté du gouvernement et qu'il se nomme Tom Goode. Toutefois, je signalerais que Burnaby-Richmond a un autre Tom Goode, bien qu'il ne soit pas encore majeur. Mais si Capilano peut produire un ministre des Pêcheries dans 25 ans d'ici, nous aurons un autre député du nom de Goode dans Burnaby-Richmond.

En Colombie-Britannique, les salaires des travailleurs dans la plupart des industries ont augmenté de façon sensible au cours des dix dernières années. Bon nombre d'entre eux y gagnent très bien leur vie. Les familles jouissent d'un niveau de vie aussi élevé que n'importe où en Amérique du Nord, mais le pêcheur a la vie beaucoup plus dure. Sa famille ne jouit pas de la prospérité qui règne au Canada. Le nombre de prises de saumon par navire de pêche a encore baissé, et un plus grand nombre de bateaux, équipés à plus grands frais, font de moins en moins de prises. Le ministère des Pêcheries a réduit le nombre d'heures de pêche pour qu'une partie du saumon échappe aux filets de cette flotille plus importante. Le revenu provenant de la pêche dans les rivières et dans l'océan au large de la côte de la Colombie-Britannique a donc diminué. La pollution évidente des rivières importantes de la Colombie-Britannique a suscité de graves craintes. Aucune mesure n'a été prise à cet égard.

Les luttes et les instances pour obtenir des lignes de base de laisse en laisse n'ont rien rapporté et les pêcheurs et l'industrie ont eu l'impression qu'on se désintéressait de leur